



**Rapport d'activités avril 2023 à mars 2024**

## **Administration**

M. Francis Lee : président

Mme Caroline Fillion : vice-présidente

M. Jean-Marc Gignac : secrétaire trésorier

M. Louis Bellavance : administrateur c.e.

M. Camil Didier : administrateur

M. Steeve Bélanger : administrateur

M. Carol Morin : administrateur

M. Simon Roy : administrateur

M. Camil Didier : administrateur

\* 9 réunions ordinaires et 3 réunions extraordinaires

\* 5 postes sont en élections : M. Francis Lee, M. Jean-Marc Gignac, M. Louis Bellavance, M. Camil Didier et M. Carol Morin.

## **Ressources humaines**

1 directrice générale (cadre) : promue le 1<sup>er</sup> décembre 2023

1 adjoint administratif (cadre) : embauché le 1<sup>er</sup> mars 2024

1 Coordonnateur aux activités terrain (cadre) : démission en février 2024

6 postes syndiqués : abolition d'un 7<sup>ème</sup> poste

3 postes occasionnels

1 consultante (contractuel) : depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2023

Total de 10 206 heures de travail

## **Représentations**

Présence aux Tables de gestion intégré des ressources du territoire local (TGIRT), comité voirie forestière, Fédération des Zecs (Congrès et table des présidents), Régionale des Zecs du Bas-St-Laurent, Table de concertation (OBVMR), Aires protégées et la visite terrain de la réserve faunique Duchénier.

## Finances

### Aide financière :

- 25 000\$ Programme Nouveaux Horizons
- 32 335,27\$ Volet entretien du réseau routier
- 7000,00\$ Volet protection de la faune
- 1598,40\$ Diversification de l'offre – Zecs Québec

### Investissements :

- 14 553\$ Aménagement de la cour arrière au bureau.
- Transformation du chalet Préau en salle d'employé.

Source de revenus	Dépenses par secteurs
Forfaits et accès : 415 411\$	Administration et accueil : 296 783\$
Subvention : 56 081,50\$	Campings et quais : 45 633\$
Camping et quais : 55 913\$	Entretien du territoire : 85 682\$
Carte de membres : 29 500\$	Aménagements fauniques : 3 388\$
Autres (revenus d'intérêt, chalet Rocky, location chaloupe, électricité chasse etc) : 19 762\$	

## Rappel

La date limite pour faire une modification de forfait est fixée au 31 août de chaque année avec un frais administratif de 20.00\$. Après le 31 août, aucun changement sera permis.

Remboursement de forfaits : Uniquement pour des raisons médicales imprévues, convocation devant un tribunal ou mortalité dans la famille immédiate (preuve obligatoire).

## Territoire

### Voirie :

- Sous contractant de la SERV pour enlever les arbres tombés lors de la tempête du 23 décembre 2022 (chablis).
- Nivelage des principaux chemins : 1 fois avant la pêche et 1 fois avant la chasse

### **Terrains de camping et Marinas :**

- Taux d'occupation saisonnier :  
68% terrains de camping (52/76)  
71% les quais du Lac Casault et la Grande Marina (70/98)  
22% les quais sur les autres plans d'eau (12/53)
- Coupes d'arbre (chablis) sur les terrains de camping organisés : Casault et Huit Mille
- Application de la réglementation du Ministère concernant la gestion des campings organisés et rustiques.

### **Aménagement faunique :**

- Nettoyage du ruisseau du Huit Mille.
- Installation d'un thermographe ruisseau intermittent secteur Lac Huit Mille.
- Lac Huit Mille fait partie du RSVL : Réseau de surveillance volontaire des lacs en collaboration avec l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR).
- Amélioration de la descente de bateaux au Lac Frenette.
- Création du site d'intérêt faunique du Lac Causapscal.

### **Protection du territoire :**

- 2107 heures de protection
- 10,3% des revenus autonomes investis à la protection.
- Opération panache du 13 au 19 octobre 2023 : infractions pour pourvoires clandestines, possession d'armes illégales, etc.

### **Foresterie :**

- Plan spécial chablis 2024-2025
- Aires protégées
- Nouvelle entente d'harmonisation :
  1. « Chasse à l'orignal avec arc/arbalète (du 28 septembre au 6 octobre 2024) et arme à feu (du 19 au 27 octobre 2024) : les opérations de récolte, de voirie, de chargement de bois et de transport forestier ne sont pas permises, à moins que ce soit accordée en vertu de la mesure 2. En ce qui concerne le transport forestier, celui-ci demeure possible en tout temps sur les chemins principaux pour donner accès aux chantiers à l'extérieur de la Zec, mais dont le passage sur le territoire de la Zec est nécessaire (Ex : Chemin Lacroix, Chemin du Matinal).
  2. Il est possible de déposer une demande pour obtenir une autorisation particulière pour la réalisation de travaux de récolte, de voirie, de chargement et de transport forestier pendant les périodes de chasse à l'orignal suite à un consensus unanime de l'ensemble des intervenants forestiers présents sur le territoire de la Zec (bénéficiaire de garantie d'approvisionnement désigné (BGAd) et BMMB). Dans ce cas, le BGAd responsable de l'harmonisation transmettra le résultat du consensus à la Zec Casault avant la fin du mois de juillet. Cette autorisation est à la discrétion de la Zec, et peut être accordée pour l'intégralité de la proposition ou seulement en partie. »

## Projets à venir

- Réfection du gazebo au Lac Huit Mille : Programme Nouveaux Horizon.
- Gravier et réparation camping Casault.
- Régulariser les sites de remisage.
- Enregistrement en ligne : internet et guichet en ligne.
- Station de lavage (tout dépend des subventions).
- Comité Casault pour résoudre les problématiques des lacs : Huit Mille, Causapscal et Casault.
- Divers travaux d'amélioration sur nos bâtiments ainsi que le chalet Rocky.
- Création des aires protégées de la rivière Causapscal et Assemetquagan.
- Appel à projet pour une aire protégée d'utilisation durable.

## Statistiques

### Pêche :

- L'ouverture de la pêche a eu lieu le 3 juin 2023.
- La fête de la pêche les 3 et 4 juin 2023 : 15 jeunes ont récoltés 90 prises.

2023				2022		
Plan d'eau	Prises	Jours pêche	Succès	Prises	Jours pêche	Succès
Casault	11 884	1978	6,01	11 441	1943	5,89
Causapscal	1244	341	3,65	1313	297	4,42
Huit Mille	63	43	1,5	185	123	2
Source	24	14	1,71	8	9	0
Nord	1133	127	8,92	1304	151	8,64
Frenette	832	114	7,30	883	110	8,03
Tremblay	23	6	3,83	20	8	2,50
Cœurs	104	12	8,67	55	6	9,17
Rond	74	11	6,73	54	6	9
Ruis. Huit Mille	10	1	10	13	2	6,50
Ruis. Du Nord	88	18	4,89	73	10	7,30
Riv. Causapscal Sud	24	4	6	31	4	7,75
Rivière et ruisseaux	516	95	5,43	861	115	7,49
<b>Total</b>	<b>16 019</b>	<b>2764</b>	<b>5,80</b>	<b>16 241</b>	<b>2784</b>	<b>5,83</b>

## Statistiques

### Chasse cerf de virginie :

Aucun enregistrement de permis femelle zone 1.

Espèce	Engin	Capture				Nombre de chasseurs	Fréquentation
		Mâle	Femelle	Faon	Total		
Cerf	Arc Arbalète	0	0	0	0	20	205
	Arme à feu	1	0	0	1	24	158
	Poudre noire	0	0	0	0	0	0

### Chasse ours et petit gibier :

Espèce	Engin	Capture				Nombre de chasseurs	Fréquentation
		Mâle	Femelle	Faon	Total		
Ours	Arc Arbalète	0	0	1	1	18	148
	Arme à feu	3	2	0	5	42	251
	Gélinotte	637				298	2111
Tétras	27						
Lièvre	7						

**IMPORTANT** : Bien que l'enregistrement à des fins de circulation prend fin au 1<sup>er</sup> décembre au 30 avril, l'enregistrement et la déclaration des prises demeurent obligatoire pour la chasse au petit gibier durant cette période.

### Chasse à l'original :

- 140 permis femelle original Zec ont été enregistrées sur une possibilité de 160. Un total de 66 femelles ont été récoltées.
- 2 jeunes ont chassé en vertu du permis d'un adulte.
- Taux de succès à l'arc arbalète 24%, arme à feu 66% et à la poudre noire 35%.

#### STATISTIQUE CHASSE À L'ORIGINAL

ANNÉE	ARME	CHASSEURS	JOURS	MA	FA	MJ	FJ	TOTAL	TOTAL
2013	ARC	528	2 588	61	5	2	0	68	274
	POUDRE	31	64	1	1	0	0	2	
	CARABINE	823	3 060	98	71	13	22	204	
2014	ARC	525	3 239	44	8	0	3	55	264
	POUDRE	52	217	2	1	0	0	3	
	CARABINE	841	3 192	119	52	14	21	206	
2015	ARC	529	3 510	33	13	2	0	48	269
	POUDRE	55	209	2	2	2	0	6	
	CARABINE	854	3 185	114	65	20	16	215	
2016	ARC	559	3 589	29	12	0	0	41	242
	POUDRE	64	206	2	3	2	0	7	
	CARABINE	897	3 902	107	66	14	7	194	
2017	ARC	564	3 411	42	13	3	1	59	270
	POUDRE	54	184	2	3	0	1	6	
	CARABINE	848	4 924	99	75	19	12	205	
2018	ARC	563	3 770	39	4	2	0	45	264
	POUDRE	42	132	3	4	0	0	7	
	CARABINE	870	4 285	126	55	16	15	212	
2019	ARC	557	3 630	49	7	2	1	59	243
	POUDRE	50	125	2	2	0	0	4	
	CARABINE	842	3 905	101	58	16	5	180	
2020	ARC	580	3 883	41	10	1	1	53	256
	POUDRE	53	110	7	3	1	2	11	
	CARABINE	807	3 214	119	59	7	7	192	
2021	ARC	648	4 648	49	5	2	0	56	276
	POUDRE	66	218	3	7	1	0	11	
	CARABINE	897	5 257	127	59	9	14	209	
2022	ARC	624	4 355	40	9	0	0	49	263
	POUDRE	67	243	3	3	1	0	7	
	CARABINE	864	3 949	126	59	14	8	207	
2023	ARC	620	4 351	40	9	0	0	49	247
	POUDRE	59	192	0	5	0	1	6	
	CARABINE	871	3 976	123	52	16	1	192	



## DATE DES ACTIVITÉS 2024

ACTIVITÉS	2024
-----------	------

### PÊCHE

Ouverture sur la ZEC	1 <sup>er</sup> juin 2024 à la fermeture des lacs
Ruisseaux et Rivières	1 <sup>er</sup> juin au 8 septembre 2024
Fête de la pêche	8 et 9 juin 2024

### \*CHASSE PETIT GIBIER

Gélinotte huppée, téttras	21 septembre 2024 au 15 janvier 2025
Lièvre	21 septembre 2024 au 31 mars 2025
Coyote	18 octobre 2024 au 31 mars 2025

### CHASSE ORIGINAL

Arc et arbalète	28 septembre au 6 octobre 2024
Arme à feu	19 octobre au 27 octobre 2024
Arme à chargement par la bouche	29 octobre au 1 <sup>er</sup> novembre 2024

### CHASSE CERF DE VIRGINIE

Arc et arbalète	5 au 18 octobre 2024
Arme à feu	9 au 17 novembre 2024

### CHASSE OURS

Arme à feu, arc et arbalète	15 mai au 30 juin 2024
Arc et arbalète	28 septembre au 6 octobre 2024

## BONNE SAISON

\* À NOTER QUE LA CHASSE EST INTERDITE AU PETIT GIBIER LORS DE LA PÉRIODE DE CHASSE À L'ARC ET ARBALÈTE À L'ORIGINAL DU 28 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 2024 INCLUSIVEMENT.